

**VELANNE
INFO**

**Réunion publique sur les
travaux au bourg**

Dans le cadre des travaux d'aménagements de la traversée du bourg et de la construction de différents bâtiments publics (vestiaires pour le club de football, préau à l'école, auvent avec four banal à la salle des fêtes) la municipalité vous convie à une réunion publique d'information le **jeudi 31 janvier à 20h** à la salle des fêtes.

« Extraits du discours des vœux du 13 janvier 2019 »

Madame la Députée de notre 5^{ème} circonscription, Catherine Kamowski. Merci pour votre présence et merci d'avoir choisi Velanne pour réunir ce matin, avant cette cérémonie, les maires du canton pour préparer le grand sujet d'actualité qu'est le débat national

Monsieur le Président du Pays Voironnais, cher Jean-Paul

Mesdames et Messieurs les vice-présidents du Pays Voironnais

Mesdames et Messieurs les élus voisins de Valdaine et les autres plus éloignés, mais dont nous sommes si proches par ailleurs

Messieurs les représentants des Pompiers et des gendarmes, merci pour votre travail constant et remarquable au service de nos populations

Mesdames et Messieurs les Présidents des associations velannoises, merci pour votre implication, la vôtre et celle de votre bureau, dans la vie velannoise. Vous êtes des créateurs et des générateurs de moments de rencontres et de partages, et par là-même des acteurs précieux pour notre commune.

Mesdames et Messieurs les membres du CCAS, merci pour vos actions tournées principalement vers nos anciens, mais aussi vers celles et ceux qui se retrouvent en difficulté.

Mesdames les deux agents communaux, merci pour tout, et ce tout est un tout que je ne peux décrire tant votre travail est varié, important et bien fait.

Monsieur Christian Epinat, facteur célèbre et citoyen d'honneur de la commune pour les qualités de son travail, dont celle remarquable de sa présence auprès des habitants.

Mesdames et Messieurs, merci d'être là pour cette cérémonie qui marque rituellement le temps communal.

J'excuse Thomas Michaud, Sous-préfet de La Tour du Pin, Didier Rambaud, sénateur, André Gillet et Céline Burlet, conseillers départementaux de notre canton, Gilbert Dos Santos, vice-président du SEDI et Louis Monin-Picard, président du syndicat des eaux, qui sont tous présents ailleurs pour d'autres vœux.

L'an dernier j'avais oublié d'inviter Louis Monin-Picard et il n'est pas venu. Cette année je l'ai invité et il ne vient pas. Je fais donc l'hypothèse logique que l'an prochain pour qu'il soit là il faudra que je ne l'invite pas. Plus sérieusement je le remercie chaleureusement pour son implication au service de Velanne car le SIEGA a financé, sans contrepartie communale, les travaux onéreux de pose d'une nouvelle conduite d'eau potable au bourg, et s'est engagé à financer ces travaux pour la deuxième tranche de réalisation de la voie nouvelle.

Nos pensées en ce moment des vœux vont à toutes celles et tous ceux qui se sont fait surprendre par la maladie. Permettez-moi de citer l'une d'entre elles, Monique Martinetto, Vice-présidente du CCAS, qui depuis quelques mois est entrée en lutte permanente contre le mal qui la tient. Je te souhaite ma chère Monique de pouvoir retrouver au plus vite ton sourire.

Permettez-moi aussi, comme d'autres l'ont fait avant moi cette semaine passée, de citer deux de mes collègues maires qui en 2018 ont perdu la vie. Je les avais nommés ici même en janvier pour leur souhaiter chaleureusement la force de vaincre leur maladie dont le nom fait si peur. Mais, pour certains, le temps est assassin et emporte avec lui bien plus que le rire des enfants. En février et en mai, nous avons porté par deux fois notre écharpe de maire pour honorer Gérard Seigle-Vatte, maire des villages du lac de Paladru, puis Catherine Balland, maire de Saint Sulpice des Rivoires, et nous les avons accompagnés silencieusement vers le grand repos.

Cette mission de maire qui nous a été confiée, après que nous ayons accepté de l'assumer mais sans en mesurer vraiment la charge, n'est pas de tout repos pour peu qu'on sache tout d'abord tenir sa place au sein de sa propre collectivité, puis trouver celle plus difficile dans l'intercommunalité. En parallèle, le maire doit comprendre au plus vite les liens forts qui relient sa commune aux divers syndicats d'aménagement, au département, à la Région et bien sûr à l'Etat, sans oublier éventuellement la lointaine Europe qui, je le rappelle, attend nos suffrages au printemps de cette année.

Je me souviens de mes débuts en mars 2001, je n'y connaissais rien et j'avais en ce temps-là l'impression d'être un capitaine inquiet qui cherchait son cap pour mener son bateau communal sur des eaux inconnues et parfois agitées. Je souhaite donc à mes deux nouveaux collègues Denis Caron et Marcel Colombin de savoir trouver leur place de nouveaux magistrats dans leurs communes respectives, et je peux les assurer, pour avoir maintenant moi-même un peu d'expérience, que le seul cap qui tienne est celui de l'intérêt général. Toute boussole tournée vers un autre objectif est dérégulée et doit être laissée à celles et ceux qui veulent faire croire que la route est bonne alors qu'elle n'est qu'un chemin personnel vers d'autres ambitions.

Cette année 2019 est la dernière du mandat et, en mars 2020, auront lieu de nouvelles élections municipales. Je souhaite que dans chaque village, dans chaque ville, des femmes et des hommes aient le courage de se présenter pour assumer la gestion de leur territoire et le représenter dignement. Les semaines et les mois vont passer vite et cet engagement demande

beaucoup de réflexion et donc de temps. La prise en compte notamment de l'impact de la fonction d'élu sur la vie familiale et personnelle est énorme, et il faut remercier les conjointes et conjoints des élus d'accepter leur fréquente solitude des longues soirées, en toute saison.

Mesdames et Messieurs les velannois, habitants de notre joli village de Velanne qui fait bien des envieux, et même si c'est pas vrai ça fait plaisir à dire et à entendre et ça ne mange pas de pain comme on dit. De toute façon, personne ne viendra me contredire car c'est moi qui ai le micro et tous les non velannois sont si bien élevés que pas un d'entre eux ne fera ne serait-ce qu'une mimique de dénégation.

Plus raisonnablement, c'est toute la Valdaine qui est bien jolie, et quand ses sept communes auront fusionné en une seule, un rire merlantin sera perçu jusqu'à Saint Geoire, et les parfums de la fête des saveurs de Massieu embaumeront les collines verdoyantes de Saint Sulpice des Rivoires. Je vous parle d'un temps qui peut-être jamais n'aura de réalité, mais je continue de penser que les futurs élus communaux de Valdaine devront prendre en la matière une décision. Aujourd'hui, personne n'est en capacité de montrer si cette fusion de communes apporterait une véritable plus-value, pas seulement financière, et à contrario personne ne sait prouver que ce projet viendrait assombrir nos existences actuelles.

Je propose deux choses. La première, je l'adresse à nouveau à mes collègues maires et adjoints de Valdaine pour travailler cette question cette année 2019 car il est impensable de mon point de vue que les futurs candidats aux élections municipales n'informent pas clairement les électeurs de leur vision du périmètre communal. Doit-il rester dans ses limites actuelles, doit-il évoluer et si oui comment ? D'autre part, il est impensable de ne pas associer la population à la réflexion sur ce projet, et quand nous aurons, nous les élus, des éléments quantitatifs et qualitatifs à mettre sur la table du débat, il faudra organiser la consultation citoyenne sous une forme qui reste à imaginer.

En 2018, la France s'est faite remarquée deux fois à l'international en provoquant d'abord l'admiration, puis la plus perplexes des interrogations. En été, une deuxième étoile est venue brillamment ensoleiller le monde du football français et son rayonnement a donné à notre pays une fierté et une joie collective qui ont rendu assez durablement les couleurs de notre drapeau encore plus éclatantes. C'est le miracle de ces grandes victoires sportives qui font que des gens qui d'habitude s'ignorent, se mettent à se parler pour partager leur joie et leur plaisir d'avoir vécu un grand moment.

Mais fin novembre, à l'époque où tombent les feuilles dans le froid qui s'installe, une quatrième couleur s'est ajoutée aux trois de notre drapeau national, le jaune. Je remarque, et on pourrait en sourire s'il n'y avait eu ce dramatique décès à Pont de Beauvoisin, petite ville deux fois meurtrie en un an, que ce gilet jaune a été initialement imposé à tous les automobilistes pour qu'ils se signalent très visiblement aux autres conducteurs en cas de panne ou d'accident afin qu'ils soient protégés.

Aujourd'hui, ce gilet jaune est devenu le symbole d'une contestation de milliers de français qui se considèrent abandonnés sur le bord de la route, et donc en danger d'être les oubliés de l'histoire. Ils se sont donnés rendez-vous d'abord sur des ronds-points pour, en bloquant d'autres français, dire au gouvernement qu'il ne répond plus à leurs attentes en termes de pouvoir d'achat

notamment, et que leurs perspectives d'évolution disparaissent petit à petit dans un brouillard économique et social comparable au brouillard velannois de la morte saison.

Symboliquement ce choix du rond-point est intéressant car ce lieu n'est pas fait pour tourner en rond, sauf si on ne sait plus où on va. Or, aujourd'hui, on ne sait pas vraiment comment sortir de cette crise et faute de structuration de ce mouvement, et donc de représentants reconnus, chacun des deux camps, gouvernement et gilets jaunes, peut donner l'impression de tourner en rond autour de ses positions. J'espère que des solutions seront trouvées pour régler les problèmes dont la réalité n'est pas je crois contestable.

Mais pour cela il faut respecter trois conditions. La première c'est de mettre fin à toute forme de violence, celle-ci étant par principe inacceptable, quels qu'en soient les raisons et les auteurs. La deuxième est de faire le tri entre des revendications légitimes car d'un intérêt collectif ou de l'ordre d'une meilleure justice sociale ou équité fiscale, de celles qui sont contestables car tournées vers des intérêts bien plus particuliers.

La troisième condition de sortie de crise est dans les mains du gouvernement et du Président de la République. On ne peut pas assumer ces plus hautes responsabilités sans de grandes qualités d'écoute. J'espère que le grand débat national qui se met en place permettra vraiment de rebâtir le projet d'une France plus juste, et que notre pays pourra exprimer sa fierté au quotidien de son histoire sans avoir besoin pour cela d'une étoile obtenue tous les vingt ans par quelques dizaines de footballeurs.

Une des fonctions d'un élu est de remercier beaucoup mais eux-mêmes sont rarement remerciés, sauf quand les électeurs mécontents les remercient en ne votant plus pour eux. Aujourd'hui, j'ai plusieurs remerciements à formuler à notre cher Président du Pays Voironnais, Jean-Paul Bret ici présent, pour l'aide directe et indirecte de l'intercommunalité apportée à notre commune de Velanne.

Tout d'abord, au même titre que les autres petites communes, Velanne a bénéficié de la part du Pays Voironnais d'un fonds de concours d'un montant total de 115 447 € finançant 50% du reste à charge de n'importe quel investissement décidé par la commune. J'ajoute, car le fait est notable et j'aimerais qu'il soit bien remarqué par d'autres financeurs, que la simplicité du montage du dossier de demande de ce fonds de concours est telle que j'envisage de déléguer ce travail aux CM2 de l'école de Velanne pour leur faire appliquer concrètement ce que leur professeur leur apprend en maths et en français. Seul inconvénient pour eux de cette initiative pédagogique originale, ils ne pourront pas signer à ma place en bas de la page le petit Lulu ou la grande Sophie sinon Véronique Carminati du Pays Voironnais va m'appeler pour me dire : « Vous avez de nouveaux adjoints ? »

La réponse est non, et je n'en ai pas besoin car mes quatre adjoints font très bien leur travail ainsi que les huit autres conseillers municipaux, tous présents ici à mes côtés et tous assidus aux séances du conseil municipal. Je les remercie à nouveau pour la qualité de notre action collective au service des velannois et je les encourage à rester courageux, vu l'ampleur de ce qui nous reste à faire, ce n'est pas le moment de flancher !

Les deuxièmes remerciements que je t'adresse Jean-Paul, sont pour l'obtention d'une subvention très importante, car d'un montant de 301 579 €, accordée par l'Etat dans le cadre du contrat ruralité signé avec le Pays Voironnais et le Département.

Cette subvention, ajoutée à celles du Département, de la Région et du SEDI, et à un emprunt de 250 000 €, validé sans difficulté par le trésorier, permettent à la commune d'engager les très lourds travaux dont vous connaissez la liste. Construction d'un préau à l'école, construction de nouveaux vestiaires pour le club de football, agrandissement du terrain de football pour sa mise aux normes, construction d'un auvent avec installation d'un four banal à la salle des fêtes, réalisation du deuxième tronçon de la voie nouvelle pour desservir la nouvelle zone constructible, deuxième tranche d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique entre le bourg et le Grand Velanne, deuxième tranche de pose d'un éclairage public et enfin, aménagement de la traversée du bourg, tout ça avant la fin du mandat, donc en 54 semaines.

Les élus du conseil municipal sont pour le moins dubitatifs sur la possibilité de tout faire en si peu de temps et certains même trouvent ce programme irréaliste. Ce qu'ils ne savent pas c'est que moi aussi je le trouve irréaliste mais que serait l'espérance sans ce brin de folie qui rend parfois l'irréaliste faisable.

La preuve, c'est que nous avons déjà beaucoup entrepris.

Après la réalisation des premiers travaux d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique dans la traversée du bourg et sur le premier tronçon de la voie nouvelle, vous avez constaté la pose d'un nouvel éclairage public. Nous espérons que vous appréciez les nouveaux candélabres pour leur forme, leur couleur, leur éclairage mais pas forcément pour leur nombre. Sachez que là aussi les normes s'imposent, et le nombre de points lumineux ne dépend pas que de la volonté des élus mais qu'il est calculé pour obtenir un éclairage sans zone d'ombre.

Sachez de plus que nous avons opté pour une diminution de 50% de la puissance lumineuse de 23 h à 5 h du matin. Mais, malgré ce fort pourcentage, cet abaissement de luminosité est peu visible. Pour le constater il faut donc que vous quittiez le confort de votre maison pour vous mettre sous un lampadaire à 22h55 et attendre 5 minutes pour observer qu'en effet la lumière a baissé. Cependant, vous rentrerez chez vous encore bien trop éclairé et nous allons donc diminuer nettement la luminosité pour que très visiblement, à 23h, on ait vraiment la sensation d'entrer dans la nuit tranquille.

Par contre, nous ne sommes pas favorables à l'extinction totale, ce qui se fait dans certaines communes. Ecologiquement très défendable, ce choix donne aux lieux traversés une tristesse et une froideur peu compatibles avec un lieu habité.

S'il y a parmi nous quelqu'un qui est très attentif à ce dispositif d'éclairage public c'est notre ami anglais Mickael, féru d'astronomie, et qui vient régulièrement en mairie les mains jointes pour me prier dans un français très correct et courtois de ne plus installer de nouveaux lampadaires. C'est que Mickael n'aime que la lumière céleste, non pas la lumière divine, mais celle, si porteuse de rêverie, des lointaines étoiles et autres astres filants. Alors je lui réponds dans un anglais typiquement français que malgré toute l'amitié que j'ai pour lui et mon plaisir à contempler le ciel étoilé, je me dois de sécuriser un minimum ce lieu fréquenté qu'est le bourg de Velanne. Il s'en va déçu mais il revient tout de même, comme si j'allais changer d'avis. Il est têtue, comme ceux de son pays d'origine qui continuent de penser que le brexit est une bonne décision.

Mes troisièmes remerciements Jean-Paul sont pour toi, pour le Président que tu es, pour ton intégrité, ta vision prospective à moyen et long terme et pour l'incroyable énergie que tu

consacres à ta mission de Président. Je te souhaite, puisque c'est ta dernière année d'élu, qu'elle te soit agréable et que le conseil communautaire poursuive son travail dans un climat serein.

En 2018, nous avons aussi réalisé le premier tronçon de la voie nouvelle au bourg entre le parking de l'école et la rue du Donnier. Nous avons également enfoui les réseaux électrique et téléphonique entre le cimetière et la patte d'oie des deux départementales, appelé aussi carrefour du calvaire, sauf qu'il n'y a plus de calvaire.

Cette très belle croix en pierre de taille, et d'une taille imposante, menaçait de tomber, heurtée régulièrement par de mauvais chauffeurs et donc penchée de plus en plus comme ces arbres qu'un vent régulier fige dans une posture courbée.

J'ai appris récemment par le service départemental en charge du patrimoine culturel que cette croix ancienne est une croix de mission, c'est-à-dire une croix érigée par la commune en remerciements de la venue de plusieurs pères de Notre Dame de la Salette envoyés à Velanne pour remettre un peu d'ordre dans la pratique religieuse du moment. Une sorte de formation continue de l'époque dispensée par les hautes autorités religieuses auprès des curés de campagne.

Nous projetons de remonter cette très belle croix dans le petit terrain triangulaire situé sous la montée de l'église, quand nous aurons acquis ce terrain. Elle sera plus visible, entourée de fleurs plantées par notre ami jardinier Gilou le magnifique, bordée à ses pieds, la croix pas Gilou, d'un cheminement piéton reliant la route du bas à l'église du haut. Pour le moment la croix repose chez mon adjoint Jocelyn et sa mission à lui est de veiller sur elle.

La femme de Jocelyn, Coralie, une des filles de Gilou, a elle aussi une mission qu'elle s'est donnée elle-même en me proposant de devenir chargée de la mise en page du bulletin municipal. J'ai bien sûr accepté et, pour la remercier de sa patience et de son travail, j'ai le plaisir de lui remettre un bouquet de fleurs sous vos applaudissements.

Nous avons aussi embelli la place de la mairie, trop minérale et froide, en installant des jardinières fleuries dont certaines vont faire courir sur les murs des plantes odorantes. Nous l'avons fait car chaque année, pour la fête de la musique organisée par notre bar -restaurant communal, le 1884, on danse sur cette petite place et l'ambiance est plus belle quand les danseurs s'expriment, entourés de plantes fleuries dans des parfums de début d'été.

A propos du 1884, vous savez que nous avons changé de gérant. C'est maintenant Yannick Michaud, Yann, qui tient les rênes du lieu, accompagnée fidèlement de sa femme, la reine Elisa.

L'an dernier nous avons remis un bouquet de fleurs à notre ancienne gérante Delphine Fiette pour la remercier de son implication dans le 1884 et donc dans la renommée de Velanne. J'avais annoncé ce jour-là que Yann n'aurait son bouquet qu'après avoir fait ses preuves. Aujourd'hui, nous sommes nombreux à penser qu'il les a bien données. J'ai donc le plaisir de remettre des fleurs à la reine Elisa avec tous nos remerciements pour la qualité de la gestion de notre bar restaurant communal et je précise que Yann, de charpentier qu'il était au cuisinier qu'il est devenu, retenu en ce moment dans sa cuisine, s'est auto déclaré le roi du gratin dauphinois et de l'araignée de porc. Je vous engage à constater par vous-même qu'il mérite ce titre royal.

La commune est devenue propriétaire du terrain situé entre le cimetière et la première maison en venant de la Sauge. C'est d'ici que partira le deuxième tronçon de la voie nouvelle, à laquelle il faudra bien trouver un nom, pour relier la rue du Donnier. Pour le nom, sachant que cette

voirie dessert la nouvelle zone constructible, on pourrait choisir « Rue de la zone » mais ça fait un peu banlieue.

Je l'avais annoncé, nous le faisons, vous êtes invités à une réunion publique qui aura lieu ce jeudi 31 janvier en soirée pour une présentation du projet communal de l'aménagement de la traversée du bourg et autres travaux. En attendant, sont affichés derrière moi les plans de ces projets que vous pourrez déjà consultés tout à l'heure en buvant un verre.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Relais d'Assistantes Maternelles de la Valdaine, le RAM, n'est plus domicilié à Velanne mais à l'ancienne capitale locale, Saint Geoire en Valdaine. Le nombre d'agents communaux qui était de 4 il y a deux ans est donc ainsi passé à 3 l'an dernier puis à 2 cette année pour une population recensée l'an dernier de 548 habitants.

Quand je pense aux débats houleux sur les recherches d'économie de la masse salariale au Pays Voironnais, je me dis qu'à Velanne s'il devait y avoir débat sur le nombre d'agents ce serait pour savoir si nous pouvons l'augmenter mais certainement pas pour le diminuer, sauf dans l'hypothèse malheureuse de l'extinction petit à petit des services municipaux.

Parfois, je raconte à ma femme ces débats agités au Pays Voironnais et le ton trop dramatisé de certaines interventions. Alors, surprise et consternée, elle me dit : « Mais ils savent qu'on va tous mourir ? » Que voulez-vous répondre à cette question plutôt glaçante mais qui a tout de même le mérite de remettre les choses à leur juste place.

Je suis d'accord avec elle. Trop souvent, emportés par nos tourbillons quotidiens, nous oublions ce qui est fondamentalement important, et avec un peu de recul on en vient à regretter d'avoir forcé le geste ou la voix pour quelque chose de certes important, mais pas au point d'avoir voulu le rendre essentiel.

Toujours est-il que le RAM est maintenant un nouveau service de la commune de St Geoire et je m'étonne mon cher Michel que lors de tes vœux samedi dernier tu n'aies rien dit de cette nouveauté.

Mais c'est peut-être dû au fait que ce nom de RAM te fait penser au verbe ramer et que tu te demandes dans quelle galère tu t'es embarqué. Le capitaine que j'étais souhaite au capitaine que tu deviens bon vent, avec un nouvel équipage puisque c'est une nouvelle animatrice qui va gérer ce relais d'assistantes maternelles pour 3 ans.

Une autre information importante concerne St Geoire en Valdaine. Michel Cudet a initié le projet d'une maison de services au public, MSAP, qui regroupera plusieurs services publics et privés dont la liste aujourd'hui n'est pas définie. La MSAP étant en fait de la compétence du Pays Voironnais, c'est l'intercommunalité qui va porter ce projet dont l'importance pour nos villages de Valdaine est évidente. Merci donc Michel pour cette idée et merci Jean-Paul de lui donner une réalité.

Cette année, en mars, les enfants de l'école vont vivre un grand moment. Leurs deux professeurs, Patricia Gallin et Julien Colin, les emmènent dans le Vercors pour un projet montagne et musique. Pendant 5 jours ils goûteront, et les plaisirs de la neige dans un cadre somptueux, et ceux de l'apprentissage de la musique.

Le coût de ce projet est d'environ 14 000 € dont 4 000 seront pris en charge par le sou des écoles présidé par la très dynamique Stéphanie Leclanger. La participation des familles sera proportionnelle au quotient familial et nous avons fait en sorte que chaque famille puisse assumer

cette dépense. C'est donc la mairie qui sera le financeur principal pour environ 6 000 € mais je peux déjà annoncer une aide de nos deux conseillers départementaux, Céline Burlet et André Gillet. Qu'ils en soient, au nom des enfants, remerciés. Je suis très heureux que nos écoliers puissent vivre cette expérience collective hors les murs de l'école et éloignés pour quelques jours de leur village. Il est important je crois de leur ouvrir à tout âge les portes de l'inconnu dans un cadre évidemment toutefois sécurisé. Je précise que ce séjour concerne tous nos écoliers, de la grande section de maternelle au CM2. Merci donc aux deux professeurs et aux accompagnateurs de consacrer de l'énergie et du temps à ce beau projet.

Le PLU de Velanne a été approuvé en octobre 2014. L'élaboration de ce document très important a demandé beaucoup de travail et d'argent. Or, mon adjoint à l'urbanisme et à la récolte de miel, Bernard de Montfalcon, nous a alertés sur le peu de terrains réellement disponibles pour accueillir de nouvelles habitations. En effet, certains propriétaires de terrains très agréables ne désirent pas mettre en vente leur foncier et ce choix est parfaitement respectable. A contrario, quelques terrains ne trouvent pas d'acquéreur, par manque d'attractivité. Or, vous savez que la priorité de la municipalité est le maintien des deux classes de notre école. Se pose donc le problème du nécessaire renouvellement des écoliers peu compatible avec un faible potentiel d'accueil de nouvelles familles. Une réflexion s'engage donc sur la révision de notre PLU car ce travail prendra au moins deux ans, voire plutôt trois. Attendre le prochain mandat n'est pas une politique raisonnable.

Parfois on rencontre des personnes curieuses. Nathalie Thomas de l'association « L'autre compagnie » en est une. Début septembre, elle et ses compagnons ont arpenté la commune pour frapper au hasard des portes des habitants et leur proposer de leur raconter, comme ça, gratuitement, pour le plaisir, une histoire. Cette expérience poétique itinérante collective, comme ils l'appellent, a été très appréciée à Velanne et dans les sept autres communes du Pays Voironnais, jusqu'à Tullins. Dans chaque village ou ville traversé, les comédiens ont invité les habitants qui les ont accueillis à une soupe aux cailloux très conviviale et très originale. Chaque habitant devait apporter un légume, un seul, et ces légumes rassemblés ont donné à chaque fois une très belle soupe dégustée sur place. Merci à toi Nathalie.

Ce 11 novembre, pour une fois, nous étions très nombreux pour la commémoration du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Les enfants de l'école étaient présents, ils ont chanté une chanson triste d'un père qui part et meurt à la guerre sans que ses enfants comprennent pourquoi il est parti et pourquoi il n'est pas revenu. Une semaine avant, l'association Dédicaces nous réunissait pour son dernier spectacle en Valdaine, le café de la paix, après 19 ans de diffusion culturelle sur ce territoire et celui du lac de Paladru. Je remercie, en tant que maire et en tant que Vice-président du Pays Voironnais en charge de l'action culturelle, Philippe Renard et Philippe Garin, et toutes celles et tous ceux qui investissent cette dimension sociale si importante pour transformer des individus en citoyens.

Pour finir, quelques brèves :

La paye des agents communaux est désormais gérée par le centre de gestion pour 8 € le bulletin. C'est pas cher, pertinent, efficace, et ça représente une belle économie de temps pour la mairie.

La commune a participé à hauteur de 95,33 € à l'achat par la commune de Massieu d'un nouveau véhicule pour la halte-garderie itinérante de la valdaine qui a coûté 33 236,51 €, soit une participation velannoise colossale de 0,3%. Je regrette que nos amis de Massieu n'aient pas pensé nous faire cadeau de cette petite somme pour Noël. Je précise que si les communes de Valdaine ont si peu dépensé pour cet achat important, c'est que la CAF a très fortement financé cette acquisition. Au nom des 8 communes de Valdaine et en tant qu'ex président de l'ex conseil de gestion, je remercie la CAF pour son soutien aux actions mises en place dans le cadre du nouveau contrat enfance jeunesse, le CEJ que nous signerons seulement en fin de cette année pour la période 2018-2021.

Une artiste velannoise qui veut rester anonyme, et dont le mari paysagiste a été remercié tout à l'heure, a offert à la commune le tableau accroché au mur derrière moi. C'est une peinture très colorée de la mairie, avec peut-être une exagération dans le nombre de grappes de raisin assez nettement supérieur malheureusement à la réalité. Gilou, tu remercieras donc anonymement ta femme pour ce très joli cadeau

Les sites internet de la mairie et du 1884 sont en cours de refonte et nous nous engageons à les tenir actualisés. Si tout va bien vous pourrez lire en mars 2019 les actualités de mars 2019 et non celles un peu datées de juin 2016.

Nous avons transféré au SEDI la compétence éclairage public. En clair, si l'éclairage public ne vous plait pas adressez-vous à Gilbert Dos Santos, vice-président du SEDI et non à la mairie. Si par contre ça vous plait, venez le dire en mairie.

Le département nous a réunis, à l'initiative de Christine Guttin, maire de Chirens, pour nous annoncer qu'enfin les travaux du contournement de cette commune sont prévus pour 2020-2022.

Autre bonne nouvelle, le carrefour de l'arsenal va devenir le rond-point de l'arsenal avec sensiblement le même calendrier de travaux. J'ajoute que le Pays Voironnais projette d'aménager au bord de ce futur rond-point une plate-forme de covoiturage et si possible, à terme, une desserte de bus à fréquences urbaines pour relier la gare de Voiron.

Velanne compte deux nouvelles associations : la chorale « Grain d'Phonie », exclusivement féminine il me semble, où sont les ténors et autres barytons, sa Présidente est Marie-Christine Dupoux, et « F'esti Velanne » avec deux coprésidents Hugues Berthet et Yann Michaud. Mais ces deux hommes ont donné plein pouvoir à leurs femmes, Sylvie et Elisa et ce sont elles qui font tout le travail m'a-t-on dit. Objectif : organiser une grande manifestation le 18 mai avec au programme en journée marché de produits et savoirs faire locaux, et le soir grand concert de blues en plein air avec le célèbre Manu Lanvin, fils du non moins célèbre Gérard Lanvin, et le groupe « The Devil Blues »

Le groupe de rencontre « Les sans-soucis » a cessé ses activités. Ce groupe composé essentiellement d'anciennes et d'anciens de la commune avait choisi ce nom au point de ne pas avoir voulu se constituer en association pour éviter les « papiers à faire » comme ils disent. Lucienne Chollat, qui en assurait l'organisation, a décidé d'arrêter, l'âge lui imposant plus de tranquillité.

Personne n'a voulu reprendre cette fonction et nous voilà donc avec un vrai souci de ne plus avoir de club de rencontre. Je fais donc appel à des volontaires pour que nos anciens puissent à nouveau

se rencontrer pour discuter en jouant dans la salle de la mairie, et je remercie chaleureusement Lucienne, une des grandes dames de Velanne.

Merci également à toutes celles et tous ceux qui aident la municipalité bénévolement comme André Courdent, toujours prêt à prêter main forte en cas de petits travaux à faire ou Daniel Arnaud-Goddet lui aussi très serviable et très efficace.

Merci à toutes celles et tous ceux qui contribuent à rendre agréable notre cadre de vie, qu'il soit paysager ou social. Merci par exemple pour la deuxième journée de nettoyage de la commune qui a eu lieu le 21 avril avec l'aide des chasseurs.

Merci aux professionnels qui travaillent pour la commune. Jérôme Ugnon-Fleury pour le déneigement, Fabrice Claperon pour le centre de loisirs et l'école et Gilou, mais lui j'en ai déjà parlé on va pas se répéter sauf s'il insiste pour être à nouveau remercié.

Mesdames et Messieurs, les jours rallongent et petit à petit, et, malgré l'hiver qui s'installe, nous allons vers des soleils plus hauts et plus lumineux.

Je vous souhaite, au nom de la municipalité, de pouvoir vivre heureux sous tous les temps, et de savoir apprécier ces temps qui passent, en famille, entre amis ou, solitairement contemplatif devant les beautés simples ou majestueuses du monde.

Très belle année 2019

Denis MOLLIERE

Débat national

Dans le cadre de l'ouverture du débat national proposé par le président de la république, je vous informe que la mairie met à votre disposition jusqu'au 15 mars un cahier de doléances, aux horaires habituels d'ouverture au public, et éventuellement une des salles municipales pour organiser un débat à votre initiative.

Le maire

ADRESSE MAIL MAIRIE

Merci de bien vouloir noter la nouvelle adresse mail de la mairie : mairie@velanne.fr

Entretien des abords boisés des routes

La mairie rappelle que tous les propriétaires de parcelles boisées situées en bordure d'une route communale ou départementale sont responsables en cas d'accident causé par la chute d'un arbre ou d'une branche sur la route.

Il est donc **indispensable** pour ces propriétaires d'entretenir ces abords de routes afin de les sécuriser.

VIE ASSOCIATIVE

SOU DES ECOLES

Nous arrivons presque à mi-chemin de l'année scolaire, le Sou des écoles fait le bilan des manifestations passées :

- **Vente des brioches** : le Sou des écoles remercie les Velannoises et Velannois pour leur accueil, les mamans qui ont passé la journée à faire les brioches et les parents pour la vente du soir. Un grand merci également à Marie-Pierre et Pierre pour leur accueil, leur investissement en nous facturant seulement les matières premières, en nous offrant leur temps et le prêt de leur boulangerie.
Grâce à vous tous, notre vente de brioches a été une réussite.
- **La vente de boudin du 11 novembre** a été un franc succès. Nous vous remercions.
- **Marché de Noël** : Nous avons organisé le 20 décembre 2018, notre premier marché de Noël avec les commerçants et artisans de la commune de Velanne, nous avons pu découvrir : miel, bière, bijoux artisanaux, pain, plantes médicinales, terrines et saucissons. Merci aux commerçants et artisans d'avoir répondu présents.

Nos manifestations à venir :

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 9 février 2019 à partir de 20h** à la salle des fêtes pour notre **soirée carnaval** sur le thème "C" donc les cowboys, catwoman, clowns et autres sont attendus nombreux pour venir faire la fête. Au programme : repas choucroute assuré par le traiteur FERRET, soirée animée par Sunk' Anim. Ambiance garantie !!!! Pour réserver, appelez le 06.62.00.37.08



Avis aux marcheurs et aux gourmands !!

Le rallye pédestre est prévu le **14 avril** sur le thème de pâques. Des chocolats de pâques seront cachés sur les différents parcours !!



Nous tenons une nouvelle fois à remercier les Velannoises et Velannois pour répondre toujours présents à nos manifestations, grâce à vous c'est toujours un succès. Nous vous souhaitons une **BONNE ANNEE 2019 !!**

Les membres du Sou des écoles.

FOOT : MATINEE BOUDIN

F.C.VELANNE

Boudin à la chaudière

Dimanche 27 Janvier 2019

Salle des fêtes

A partir de 9h



Dégustation
et vente sur
place

GRAIN D'PHONIE VELANNE

Merci à tous ceux qui se sont déplacés le 8 décembre pour notre tout premier concert. Un grand merci également à la municipalité pour sa contribution.

Une envie de chanter, de bouger, d'essayer même sans expérience !! N'hésitez pas à pousser la porte **tous les jeudis à partir de 20h** à la mairie toujours dans une ambiance chaleureuse et dynamique

HÉRON BLEU

A tous les adhérents, familles, amis et sympathisants du taïchi chuan now nous présentons nos vœux sincères pour cette nouvelle année. Beaucoup de taïchi et qi gong....



Le premier cours de taïchi et qi gong 2019 a commencé sous le signe de la fête avec un pique-nique partagé ...

On a tiré les rois puis Yves, Marlène, Alain et Nathalie nous ont proposé un petit intermède musical de jazz manouche et surtout Monsieur le Maire est venu nous honorer de sa présence.

Notre ami anglais, Mickael, qui tient le gîte au bourg est venu fêter le nouvel an avec nous et son épouse Catherine.

Belle soirée ouverte à toutes et tous pour l'an prochain pour

quiconque a envie de venir se joindre à nous. **Et vive le taïchi du héron bleu.**

Un rappel des cours : **le lundi soir à Velanne à 18h30 et le mercredi matin à 9 heures.**

Deux enseignants sont à votre dispositiontous niveaux d'enseignement.

Les inscriptions sont possibles en cours d'année : deux cours d'essais vous seront offerts.

Prochain stage à la salle des fêtes **les 6 et 7 avril 2019** en présence des instructeurs suisses de l'académie internationale de taïchi chuan now. Approfondissement et découverte des techniques.

Contact et inscriptions : Monique Blanchin 06 19 89 44 48.

Au plaisir de vous accueillir....

Monique et Yves Blanchin instructeurs diplômés de l'IATN : Académie internationale de taïchi chuan now.



ASSOCIATION FESTIV'LANNE

Nouvelle association Velannoise avec Hugues Berthet et Yan Michaud co-présidents, Sylvie Berthet Secrétaire et Elisa Michaud trésorière.

FestiV'lanne a pour objet l'organisation d'un festival, cette année le 18 mai, qui aura lieu à la Ferme le Mont Charvet. L'après-midi se tiendra un marché artisanal avec la présence de producteurs locaux, artisans, d'associations locales également, visite de la ferme, etc.... à partir de 14h.

Le soir, à 20h30, un grand concert de blues rock avec Elizablue & The Blue Cat Co. en première partie.

En tête d'affiche, **Manu Lanvin & The Devil Blues**.

Guitariste chanteur et show-man exceptionnel, Manu Lanvin est aujourd'hui une figure incontournable du blues-rock français. Avec six albums à son actif dont trois avec son power trio le Devil Blues, Manu a enchaîné depuis 2012 près de 500 concerts incluant des scènes prestigieuses en Europe comme aux Etats-Unis (l'Olympia, l'Apollo Theater, le Montreux Jazz Festival, Solidays, Cognac Blues Passion, ...). Acclamé par un public de plus en plus nombreux aux concerts du « Diable » et salué par ses pairs, comme Quincy Jones qui l'invite régulièrement à se produire aux galas de la Jazz Foundation of America ou encore Johnny Hallyday dont il a assuré les dernières premières parties de spectacle, Manu Lanvin incarne sans conteste le renouveau du genre et a su parfaire au fil des années un rock blues explosif ! Nouvel album en février 2019 "Grand Casino"

Tout au long de cette après-midi et soirée vous pourrez profiter de la buvette avec restauration. Tickets en vente au Bar 1884 et à la ferme du Mont Charvet.

DIVERS



Le 1884 vous souhaite une année 2019 pétillante et gourmande !

2018 a été riche en rencontres, en amitiés nouvelles et nous tenons à remercier spécialement tous ceux qui nous ont aidés dans notre mise en route.....

2019 sera rythmée par les dîners et déjà traditionnelles soirées pizza karaoké de début de mois, par les concerts nombreux et variés et par des nouveautés culinaires multiples.

Un rayon produits locaux a vu le jour en décembre, avec quelques produits de la ferme Le Mont Charvet, le Miel de Velanne, le CD d'Elizablue.....

Producteurs locaux, n'hésitez pas à venir nous voir ; nous mettrons en exposition vos produits avec plaisir !

Le dépôt de pain du Pot de Farine de St Geoire en Valdaine et le Dauphiné Libéré sont toujours à votre disposition au bar. Pour les pains spéciaux et viennoiseries, passez votre commande !

Festivités :

Le 19 janvier : concert **Codéine** (pop rock) à 21h, restauration burger jusqu'à 21h

Le 2 février : soirée **pizza karaoké**. Pizza sur place ou à emporter jusqu'à 22h

Le 8 février : soirée **couscous** ! Pensez à réserver

Le 16 février : soirée **chansons française** à 21h, restauration jusqu'à 21h

Le 2 mars : soirée **pizza karaoké**. Pizza sur place ou à emporter jusqu'à 22h

Le 16 mars : **apéro jazz** dans le cadre du Festival de Jazz de Voiron avec le groupe **ZLR** à partir de 18h

Le 6 avril : soirée **pizza karaoké**. Pizza sur place ou à emporter jusqu'à 22h

Le 27 avril : soirée spéciale anniversaire du 1884 !!!! Un an déjà avec **Moustache** en concert à partir de 21h

Le 4 mai : soirée **pizza karaoké**. Pizza sur place ou à emporter jusqu'à 22h

Le 18 mai : rendez-vous à la Ferme Le Mont Charvet pour la première édition du **FestiV'lanne** avec un grand marché local et artisanal l'après-midi et un concert exceptionnel de **Manu Lanvin & The Devil Blues**. En première partie, **Elizablue & The Blue Cat Co** à partir de 20h30

Le 1er juin : soirée **pizza karaoké**. Pizza sur place ou à emporter jusqu'à 22h

Le 21 juin (attention c'est un vendredi !!!) : **Fête de la musique**

N'hésitez pas à nous laisser votre adresse email pour ne rien rater du programme des festivités !

Petit rappel pour les réservations : 04 76 55 69 32 et au1884velanne@gmail.com

A très bientôt

Yan et Elisa



La Résidence Plein Soleil à Montferrat souhaite développer, dès janvier 2019, son service de livraison de repas au domicile des personnes âgées du Nord du territoire.

Elle propose une prestation de qualité :

Les repas sont préparés le matin même, dans la cuisine centrale de la Résidence à partir, majoritairement, de produits frais, locaux et de saison. Ils sont équilibrés et tiennent compte des recommandations nutritionnelles nationales liées au public de personnes âgées. Les repas sont de 5 composantes (1 entrée, 1 plat principal de viande ou poisson, accompagné de légumes et/ou féculents, 1 fromage, 1 dessert et du pain).

Les repas sont livrés en liaison chaude par la Résidence au domicile des personnes. Ils sont consommables immédiatement et sont dressés dans des plats réutilisables (aucun jetable).

Les inscriptions sont flexibles puisque les jours de repas peuvent être choisis en fonction des menus proposés. De plus, toute annulation faite jusqu'à la veille au soir est acceptée et le repas ne sera alors pas facturé. Egalement, pour les personnes prenant un repas toute la semaine, il est possible, sur présentation d'un certificat médical, de changer certains ingrédients.

Enfin, ce moment de livraison quotidienne est aussi une visite de courtoisie. Il favorise le contact humain avec la personne âgée et s'inscrit dans un enjeu sociétal d'actualité.

Le prix unitaire TTC 2019 du repas livré est de 7.99 €uros (sept €uros et 99 cts d'€uros).

N'hésitez pas à nous contacter au 04 76 32 33 35

Mail : residence.pleinsoleil@paysvoironnais.com